

**OBJECTIF STRATÉGIQUE**

**4**

ANTICIPER ET ÉVALUER LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR MIEUX Y FAIRE FACE

**Action 2**

*L'enjeu : mieux appréhender le risque d'inondations afin d'en réduire la portée*

## Réalisation d'un diagnostic de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine départemental

Le Conseil général souhaite diagnostiquer la vulnérabilité du patrimoine départemental vis à vis des inondations et proposer des mesures pour réduire les dommages. Ce diagnostic permettra également de sensibiliser les équipes utilisatrices et d'assurer la continuité des services. Pour mieux préparer le département à ce risque, des documents ou des exemples de démarches opérationnelles seront fournis.

PILOTE	Conseil Général de l'Essonne
RÉFÉRENT	Yann RAGUENES Responsable CATER
CONTACTS	01 60 91 96 02 - yraguenes@cg91.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Essonne

**Modalités de l'action et public(s) visé(s)**

Amélioration des connaissances en matière de climat, d'énergie et d'environnement

Mise en place de stratégies de lutte contre le changement climatique (réduction des GES)

Développement de l'innovation et de la recherche appliquée

Gestion des risques

Organismes de recherches

Collectivités